

symbolisant la musique de chambre et alternant avec un petit *tutti* qui accompagne le ballet — nous fixe immédiatement sur la manière dont il faut disposer les sonorités de l'œuvre et les mettre en scène. La partition étique et déserte de la Sonate, serait-ce vraiment ce minuscule ballet instrumental, exubérant, brillant et folâtre, chantant les fastes amoureuses d'une Cour ? Mais n'en concluons pas qu'à l'époque on exécutait ces partitions telles qu'elles étaient écrites. C'est aux clavecins, aux théorbes, aux luths, instruments à possibilités d'accords pleins et riches, qui traversent le corps d'archet en l'embrasant, que l'on confiait le rôle d'enflammer et de colorier la grisaille des anciennes partitions.

Le ballet instrumental — plutôt que Sonate — de Marcin Mielczewski, telle est a merveille ignorée qu'il m'a été donné de retrouver. »

Théâtre par T. S. F.

SAMEDI 27 MAI

- A 20 h. 30, Strasbourg : Pays du sourire (Lehar).
- A 20 h. 30, P.T.T. Nord : Jean de la Lune (Achard).

DIMANCHE 28 MAI

- A 20 h. 35, P.T.T. : Diffusion depuis la Gaité-Lyrique : Pays du Sourire (Lehar).

LUNDI 29 MAI

- A 20 h. 45, Radio-Paris : Damnation de Faust (Berlioz).

MARDI 30 MAI

- A 20 h. 30, Fédération Nationale de diffusion : Tam-Tam (J. Maigret, musique de Tomasi).

MERCREDI 31 MAI

- A 20 h. 15, Radio-Alger : Cloches de Corneville (Planquette).
- A 20 h. 30, Poste Parisien : Le Duel (Lavedan).
- A 20 h. 45, Radio-Paris : Serment d'Horace (H. Murger). Drôle de visite (Leneka). On recherche pour héritage, L'heureux gagnant (Gluck).

JEUDI 1^{er} JUIN

- A 20 h. 30, Marseille : Le cyclone (Somerset Maughan).
- A 20 h. 30, Bordeaux : Mme Belliard (Vildrac).
- A 21 h., Toulouse : La chasse à l'homme (Donnay).

VENDREDI 2 JUIN

- A 20 h. 45, Radio-Paris : Danseuse Rouge (Ch.-H. Hirsch).
- A 21 h., Radio-Alger : Lischen et Fritzchen (Offenbach).

SAMEDI 3 JUIN

- A 20 h. 30, P.T.T. : Rose de Stamboul (Fall).
- A 20 h. 30, Tour Eiffel : Malade imaginaire (Molière).
- A 20 h. 45, Rennes : L'acrobate, La crise (O. Feuillet).
- A 21 h., Radio Paris : (Transmission du Théâtre de Paris) : Ma sœur de luxe (A. Birabéau).

DANEMARK. Le 8^e Congrès de la Confédération internationale des auteurs et compositeurs se tiendra à Copenhague du 29 mai au 3 juin sous la présidence de M. Ch. Méré ; la Société française des Auteurs, Compositeurs et Editeurs y sera représentée par MM. Joubert, Lelièvre, Krier, Champelier, Bernard.

Enquête sur les applaudissements au Concert

« Pour ce qui est de la question des applaudissements, je pense :

1^o Qu'ils s'adressent surtout aux interprètes lorsqu'ils sont solistes, et à l'auteur lorsqu'il est exécuté par la masse anonyme d'un orchestre ;

2^o Il est fâcheux qu'ils se produisent entre les mouvements d'une sonate ou d'une symphonie, car ils viennent alors rompre prématurément l'enchantement. A la fin d'une œuvre, par contre, ils sont tout à fait à leur place, et même nécessaires pour permettre aux artistes de sentir la réaction du public ;

3^o Une note sur le programme ou une affiche me semble le meilleur moyen de faire accepter au public cette limitation du droit d'applaudir. »

François de BRETEUIL.

« Les applaudissements au concert traduisent, dans l'état de nos mœurs, la réaction du public en face des œuvres et des interprétations. Cette réaction ne saurait être supprimée sans une impression de froideur pénible. Les reléguer à la fin d'un programme, ce serait en détruire la spontanéité et la sincérité ; ils ne seraient plus qu'une formule de politesse banale. Toutefois, il est vrai qu'il y a des applaudissements intempestifs ; on devrait notamment tâcher d'y renoncer entre les différents morceaux d'une même œuvre (et a fortiori, au milieu d'un morceau, mais quand ceci arrive, c'est plutôt le résultat d'une erreur). Il est encore vrai que l'applaudissement s'adresse, tantôt à l'auteur, tantôt à l'interprète... mais comment le savoir ? Et c'est tantôt l'un, tantôt l'autre, qui bénéficie de ce doute : pourquoi préciser ? Il vaut mieux que tout le monde soit content. »

Guy de LIONCOURT.

« La question des applaudissements est fort complexe, dépendant à la fois des œuvres et de leurs auditeurs. Après un émouvant Andante de quatuor ou de symphonie, tel auditeur restera silencieux et trouvera importun son voisin, si celui-ci éprouve le besoin de témoigner de son admiration pour l'œuvre et l'interprète par l'applaudissement. Lequel des deux faut-il satisfaire ? Au théâtre lyrique, si certaines formes — Tristan et Yseult, Pelléas et Mélisande — ne laissent aucune place à l'applaudissement au cours d'un acte, d'autres, au contraire, le prévoient en de certains points, concluant une période musicale importante : air, duo, ou ensemble plus vaste. Si celle-ci est assez inspirée pour provoquer l'enthousiasme, ne nous en plaignons pas, et laissons le public applaudir comme il l'a toujours fait. Je crois que ni l'auteur ni les interprètes n'y trouveront à redire. Ces quelques réflexions ont d'ailleurs été maintes fois énoncées, et il me semble impossible de prendre des mesures systématiques pour réglementer l'applaudissement, surtout au théâtre. »

Louis DUMAS.

... Avec nos excuses de publier si tardivement ces réponses à notre Enquête [N.D.L.R.]